

Une centrale solaire «made in France» alimente le Gard



À Pujaut, une installation solaire 100% française est inaugurée ce vendredi. Générale du solaire et Sovafim sont à l'initiative de ce projet qui témoigne que la filière photovoltaïque française sait piloter efficacement des dossiers en dépit d'un environnement morose sur son territoire domestique

Arnaud Montebourg, l'ancien ministre du Redressement productif (puis de l'Économie) qui avait érigé le «Made in France» en règle de fonctionnement, pourrait s'en féliciter: à Pujaut (Gard), Générale du solaire et Sovafim, une société publique spécialisée dans la valorisation d'actifs immobilier complexes, inaugurent vendredi une centrale 100% française, qui a représenté un investissement d'environ 6 millions d'euros. Pour être parfaitement exact, seuls les onduleurs (ces pièces chargées de convertir en courant alternatif le courant continu produit par les panneaux) n'ont pas été fabriqués

dans l'Hexagone, contrairement aux 10.740 panneaux solaires capables de produire - à leur pic - quelque 6,2 gigawattheures (GWh) par an, soit la consommation annuelle d'environ 2000 foyers. «Elle permettra ainsi une économie de 500 tonnes d'émissions de CO2 par an», note Sovasolaire, la joint-venture détenue à 50-50 par Générale du solaire et Sovafim et chargée de l'exploitation du site. Celui-ci mérite d'être caractérisé car la nouvelle centrale solaire de Pujaut a été construite sur un terrain jadis occupé par Réseau ferré de France (RFF) - pour entreposer le matériel nécessaire à l'édification d'une ligne TGV - et depuis laissé en friche. «Nous avons obtenu la concession de ce terrain pour trente ans, souligne Olivier Debains, le président de la Sovafim. Auparavant toutes les études environnementales requises dans ce type de projet ont été soigneusement menées. Même si cette échéance est encore lointaine, il n'est pas inutile de préciser que les différents équipements utilisés pour construire la centrale seront recyclés au terme de l'exploitation.»

«Reconversion écologique»

La Sovafim n'en est pas à son coup d'essai en matière de «reconversion écologique». En janvier 2012, déjà associé à la Générale du solaire, l'entreprise avait démarré la production de l'installation de Sourdun (Seine-et-Marne), la première et la plus grande centrale photovoltaïque au sol en Ile-de-France, d'une puissance de 4,5 mégawattheures (MWh). Il s'agissait alors de valoriser une friche militaire, après le départ d'un régiment de hussards. Les deux sociétés ont donc l'habitude des débats publics et des - nombreuses - procédures administratives requises par ces dossiers de ré-industrialisation. «Sans doute faut-il être patient mais quand les projets se caractérisent par leur valeur ajoutée, il n'y a

aucune raison pour qu'ils n'aboutissent pas», expose Olivier Debains.

La centrale de Pujaut se distingue justement par sa dimension technologique avec l'utilisation de «trackers», «c'est-à-dire des outils et un système de pilotage qui permettent d'orienter les panneaux vers le soleil du matin au soir», explique Daniel Bour, le président de Générale du solaire. «La production d'électricité est ainsi largement optimisée avec un gain d'environ 15% par rapport à un site disposant de structures fixes». Les panneaux également sont des équipements à haute intensité, fournis par SunPower, la filiale solaire de Total. «Leur rendement est supérieur d'environ 20% aux autres produits que l'on trouve sur le marché», poursuit Daniel Bour, qui insiste volontiers sur «la dimension citoyenne» du projet réalisé dans le Gard.

Décarbonation des productions et consommations d'énergie

L'inauguration de la centrale de Pujaut intervient alors que la conjoncture est porteuse pour le solaire. En France, le cadre global - relayé par les objectifs de l'Union européenne - prévoit que les énergies renouvelables couvrent à l'horizon de 2020 plus de 23% de l'énergie totale consommée. Autre signe qui traduit la montée en puissance du photovoltaïque, en 2014 il a répondu - avec l'éolien - à 5% de la consommation d'électricité dans l'Hexagone. «Cela ne veut pas dire que tous les indicateurs soient au beau fixe, loin s'en faut, souligne Daniel Bour. Certes nous prenons bonne note des ambitions affichées dans le texte du projet de loi de transition énergétique (qui devrait être voté définitivement avant l'été) mais c'est seulement à la lumière des arrêtés d'application que nous saurons si le solaire est vraiment encouragé par les pouvoirs publics.» Depuis plusieurs mois

déjà, la filière solaire réclame le lancement d'appels d'offres plus volumineux et surtout une cadence régulière «de manière à permettre à notre industrie d'avoir de la visibilité».

«Pour lutter contre le changement climatique et réduire nos émissions de gaz à effets de serre, le développement des énergies renouvelables est essentiel, rappelle pour sa part Serge Lepeltier, le président d'Équilibre des énergies - une association réunissant professionnels, industriels et institutionnels pour bâtir le renouveau énergétique du secteur du bâtiment en s'appuyant sur un mix-décarboné des énergies -. Cela passe notamment par l'essor du photovoltaïque, une énergie fondamentale et compétitive par rapport à l'ensemble des énergies, son coût évoluant vers 60 euros par mégawatt (MW).» Dans ce cadre, les investissements dans de grandes surfaces, tels que la centrale solaire de Pujaut, sont les plus efficaces, insiste Serge Lepeltier. «Ils permettent en effet une régulation au niveau des territoires et peuvent assurer le lien à tout moment de la journée entre le besoin électrique et sa production. Au-delà de l'indispensable sobriété énergétique, la décarbonation des productions et consommations d'énergie apparaît comme un objectif prioritaire de notre pays.»